



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Isère

LES



Richesse des échanges entre stagiaires et formateur

Dernières actualités en droit social

Adaptation du discours aux secteurs d'activités

Coût de la formation

Connaître l'essentiel de la paie

Établir une fiche de paie

OBJECTIFS

- En savoir plus sur la paie pour éviter les erreurs
- Comment payer, combien payer, quand payer, maîtriser les rémunérations, les cotisations, le net imposable, le net à payer
- Apprendre à traiter les différents cas de paie
- Connaître les effets de la maladie et des congés payés sur la paie

CONTENU

- Différencier le salaire net et le salaire imposable
- Connaître les éléments complémentaires du salaire (avantage en nature, primes...)
- Les retenues (URSSAF, ASSEDIC)
- Les différents contrats de travail
- Les différents types de paie (temps partiel, maladie...)
- Les paies avec exonération (temps partiel, contrat d'apprentissage...)

POUR QUI ?

Chef d'entreprise, conjoint, collaborateur, salarié

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation
« Gérer le personnel au quotidien »

LE FORMATEUR

Un formateur dûment sélectionné ayant une très bonne connaissance des petites entreprises

DURÉE

4 jours

OÙ ET QUAND ?

Grenoble :

6, 22, 30 mars et 6 avril

9, 23 octobre et 8, 20 novembre

Vienne :

25 mai et 1^{er}, 8, 15 juin

29 novembre et 6, 13, 20 décembre

COÛT (NET DE TAXE)

Artisan : 80 €*

* Grâce à la prise en charge financière du Conseil de la Formation

Salarié : 840 €

Renseignements et inscription :

Site de Grenoble : 04 76 70 82 12

Site de Vienne : 04 74 57 70 70

formation@cma-isere.fr